Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20260917-2026_09_17_02-DE

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 17 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION
11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Jean-Luc AUCLAIR Mme Bernadette BERGER, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (arrivée à 18h50), M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Vincent CROUZIER, M. Sébastien DONET, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Françoise GAUTHEROT, M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Alain LEFEVRE, M. Martial MATHIRON, Mme Rachelle PETIT, M. Jérôme THEVENEAU.

Étaient absents : M. Benjamin BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (absente de 18h30 à 18h50), Mme Marie-Françoise DUPAS (excusée), Mme Marie-Paule FONTAINE, Mme Aline GRANDJEAN, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Bernard SOUBEYRAND (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2ème Vice-président délégué au développement économique, à la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20260917-2026_09_17_02-DE

Membres en exercice	24	Délibération n°17/09/2026/02
Présents	17	Objet : Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Bureau communautaire en date du 18 juin 2026
Pouvoirs	02	
Votants	19	

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 18 juin 2026 et demande aux membres du Bureau communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la dernière séance plénière en date du 18 juin 2026.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 septembre 2026

Signé électroniquement par : Patrice ESPINOSA
Date de signature : 24/09/2026
Qualité : Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER